

# CRISE / SITUATION D'URGENCE – QUE FAIRE ?

## MEMENTO POUR REAGIR EN SITUATION DE CRISE / D'URGENCE

### Qu'est-ce qu'une crise ?

La sécurité absolue n'existe pas. Malgré une préparation minutieuse et une grande vigilance pendant le déroulement d'une activité, un incident peut survenir à tout moment, ce qui exige une réaction de crise immédiate.

**Une situation de crise est tout événement pour lequel les responsables d'unité, de groupe, de cours, de brigade ou de l'AC concernés ont besoin d'être conseillés ou soutenus. En particulier :**

- accidents graves et catastrophes naturelles (p.ex. : accidents avec blessés graves, inondations, avalanches, feux) ;
- actes punissables par la loi ;
- abus sexuels ;
- événements susceptibles de donner une mauvaise image dans les médias ;
- événements pour lesquels la police, les pompiers ou une ambulance, le/la médecin cantonal/e ont dû être appelés ou ont été alertés par des tiers ;
- *ou* toute autre difficulté que les responsables ne peuvent maîtriser seuls.

**La cellule de crise doit *toujours* être informée lorsque la police ou les services de secours ont dû intervenir pour ou à cause d'une activité scout. Il en va de même lorsque les médias se manifestent activement en cas d'urgence ou de crise.**

La **Helpline scout** des cellules de crise cantonales et du MSdS est joignable 24h/24h pour t'apporter un soutien. La cellule de crise est là pour soulager les personnes concernées et les soutenir au mieux en ce qui concerne la suite des événements, les questions de communication (interne et externe à l'association) ainsi que sur le plan psychologique.

***Tu n'es pas certain d'avoir besoin de soutien ? En cas de doute, contacte la Helpline scout ! ➔ Mieux vaut une fois de trop, qu'une fois de pas assez !***



## Réaction en situation de crise

### 1 OBSERVER : chercher à obtenir une vue d'ensemble de la situation

- Que s'est-il passé ? Qui est impliqué ? Qui est concerné ?

### 2 RÉFLÉCHIR : Identifier les dangers potentiels pour les personnes touchées, les sauveteurs et les tiers

### 3 AGIR : selon l'événement

- Sécuriser le lieu de l'accident afin d'éviter d'autres accidents
- Premiers secours : secourir les victimes et apporter les premiers soins
- Donner l'alarme (ambulance, pompiers, police ou Rega, voir la check-list) :
  - Numéro international d'urgence : 112 (pour ambulance, pompiers et police)
  - Rega: 1414 (depuis l'étranger : +41 333 333 333)
- Répartir les tâches, encadrer les personnes touchées et continuer à apporter des soins
- Informer la cellule de crise scoute par la Helpline scoute:
  - 0800 22 36 39 (depuis l'étranger : +41 58 058 88 99)

La Helpline scoute peut prendre d'autres mesures (ambulance, police, etc.). Elle contacte ensuite au plus vite la cellule de crise concernée (association cantonale ou MSdS), laquelle recontacte les personnes ayant donné l'alarme et définit avec elles la suite des opérations.
- Mesures complémentaires :
  - s'assurer d'être atteignable (réseau, batterie, pas d'autres communications inutiles)
  - En cas de plainte : pas de déclaration sans assistance juridique.

## Check-list pour donner l'alarme

#### *Que s'est-il passé ?*

- Type d'événement (accident, délit, événement naturel, etc.)

#### *Qui est touché ?*

- Nom et âge des personnes directement concernées, autres personnes impliquées et informations sur l'unité, le groupe et l'association cantonale

#### *Où cela s'est-il passé ?*

- Lieu de l'événement, nom de la manifestation

#### *Quand cela s'est-il passé ?*

- Heure exacte

#### *Combien de personnes sont concernées ?*

- Nombre de personnes concernées et de victimes, dégâts matériels, etc.

#### *Quelles mesures ont déjà été prises ?*

- Convocation des organisations d'urgence, de la Rega, occupation d'un logement de fortune, etc.

#### *Qui est joignable et comment ?*

- Au moins une possibilité de connexion assurée à moyen terme



## Contacts avec les médias

Il faut toujours partir du principe que les médias vont s'intéresser à d'une situation de crise.

Fais attention aux points suivants :

### 1. Laisse le travail médiatique au responsable communication de la cellule de crise !

- Ne t'approche pas des médias et ne réponds pas toi-même à leurs questions.
- Oriente les médias vers les responsables communication de la cellule de crise afin que les informations soient coordonnées.
- Si tu ne connais pas encore le nom de la personne responsable, note les coordonnées du journaliste et transmets-les à la cellule de crise.

### 2. Protège les personnes concernées des médias et assure-toi qu'elles ne donnent pas non plus de renseignements !

- Informe toutes les personnes concernées que les médias doivent être redirigés vers le responsable communication. Personne ne doit directement parler de l'événement avec les médias.
- Évite au maximum que les médias prennent des photos ou tournent des images. Tiens les journalistes à l'écart du lieu.

Attention ! Sois conscient qu'en cas d'événement malheureux, les médias utiliseront également les informations concernant le groupe ou les personnes touchées qui sont disponibles sur internet (site internet, page Facebook, autres réseaux sociaux).

## Obligation de signaler à Swiss Sports Integrity

Les infractions aux Statuts en matière d'éthique du sport suisse doivent être annoncées au service de signalement. Sont considérées comme des violations :

- Discrimination et inégalité de traitement (p. ex. comportement raciste)
- Atteinte à l'intégrité psychique, physique ou sexuelle (p. ex. mobbing, violence ou abus sexuels).
- Négligence d'un devoir de diligence (p. ex. surveillance insuffisante par des responsables)
- Abus d'une fonction (corruption, acceptation de cadeaux ou d'autres avantages, ignorance de conflits d'intérêts)
- Comportement antisportif (p. ex. comportement agressif pendant le jeu)
- Incitation, participation et tentative de violation du statut éthique

Si nous sommes témoins de tels cas ou en avons connaissance, nous sommes soumis à l'**obligation** de les signaler. Demande d'abord du soutien en appelant la **Helpline scout** et en discutant du cas avec les responsables de crise compétents. Vous conviendrez ensemble qui fera le signalement.

[www.sportintegrity.ch](http://www.sportintegrity.ch)

